

« Fêtes des Lumières »
Le samedi 11 décembre 2021 de 17h à 20h30
au Château de JAULNY

4 rue du château
54470 JAULNY

Règlement de l'événement

Présentation :

Dans un cadre exceptionnel et particulier pour l'occasion, le visiteur sera amené à découvrir le parc et le Château illuminé avec flambeaux, luminions, bûches suédoises.

Des visites guidées du Château à la chandelle seront proposées.
Il est également prévu une restauration (tartines, soupes, crêpes) et boissons à la taverne des Armoises.

Présentation des stands :

Les exposants auront à cœur de présenter leurs stands de la manière la plus attractive et décorative possible avec un éclairage led à faible consommation (prévoir rallonge électrique).

Afin de respecter l'esprit général de fête des lumières, les exposants s'engagent à intégrer leurs produits ou services dans un décor créatif et artistique. Les structures des stands devront exclusivement être de couleur blanche ou crème.

Les limites mitoyennes au sol sont définies avant l'arrivée de l'exposant.

Les exposants pourront être placés sous un chapiteau ou en extérieur (veuillez indiquer votre préférence lors de l'inscription).

Condition d'inscription :

Le tarif est de 8€ pour 4 mètres.

Une caution vous est demandée à l'inscription (30 euros par chèque), qui sera rendue à la fin de la manifestation à tous les exposants présents.

Si l'exposant devait annuler sa présence, l'organisateur devra être prévenu 1 semaine avant la date de l'événement, faute de quoi la caution sera encaissée.

L'organisation se réserve le droit de ne pas accepter l'inscription de participants dont l'activité ne correspond pas au thème retenu.

Matériel :

Matériel	oui	non
Branchement électrique		

Si oui, prévoir votre multiprise et rallonge.

Véhicules, remorques :

D'une manière générale, pour des raisons de sécurité, la circulation des véhicules est interdite dans le parc. Les camionnettes et remorques devront être placées à l'extérieur après installation des stands.

Pour l'installation et le démontage des stands, les exposants sont tenus de rouler au pas. Afin de préserver le terrain, le déchargement se fera dans la cour principale en gravier qui sera à 5 ou 10 mètres de l'emplacement des stands.

Parking :

Certains parkings seront prioritairement réservés aux visiteurs et clients. Les véhicules des exposants devront être garés sur le parking indiqué par les organisateurs après déchargement dans la cour principale.

Attribution des emplacements :

L'organisateur effectue la répartition des emplacements en tenant compte le plus largement possible des désirs exprimés par les exposants. Il se réserve le droit de modifier la disposition des stands toutes les fois qu'il le jugera utile.

Assurances :

Les exposants sont responsables pour eux-mêmes et pour les gens qui travaillent pour leur compte, ainsi que du matériel exposé, de tous les dégâts, dommages qui pourraient être occasionnés aux structures fournies par le Château de Jaulny.

De plus, le Château de Jaulny décline toute responsabilité au sujet des pertes, avaries ou tout autre dommage pouvant survenir aux objets et au matériel d'exposition pour quelque cause que ce soit.

D'une manière générale et en dehors des aspects spécifiques à la manifestation, chacun est invité à respecter l'esprit du règlement des usagers du Château, affiché à chacune des entrées. (ex : accès interdit aux animaux).

Animation :

Toute démonstration sonore et bruyante est interdite. Pour favoriser la convivialité et créer des échanges, les exposants sont invités à multiplier tous les conseils nécessaires au public.

Montage et démontage :

- La date de montage : samedi 11 décembre à partir de 14h
- Tous les stands seront terminés pour ce même jour à 17H
- Démontage : samedi 11 décembre à partir de 20 H 30

Horaire d'ouverture :

Samedi 11 décembre de 17h à 20h30.

Nettoyage :

Votre emplacement doit rester net de tout détritrus.

Publicité :

Le Château publiera des affiches sur lequel seront présentés les noms et qualités des différents exposants inscrits avant le 11 novembre.

Une bannière de communication pour les réseaux sociaux sera fournie par les organisateurs en vue d'offrir au public une publicité cohérente. Des articles de presse seront publiés.

D'une manière générale, chaque exposant sera invité à relayer dans son réseau la communication de l'événement en amont et en aval.

Signature de l'exposant :
Précédée de la mention « *lu et approuvé* »

Date :